Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 056-215601592-20251215-153_2025B-DE

PLEUCADEUC
Commune Accueillante

Année : 2025
Séance : 8-2025
Délibération : 153-2025

Commune de Pleucadeuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, les membres du CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqués le huit décembre, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Loïc BALAC, maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 13 puis 14 à partir de 19h45

Votants : 16 puis 17 à partir de 19h45

Pouvoirs : 3

Présents : BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, LOYER Alain, ROUX Patricia, BUSSON Jean-François, BOCANDÉ Marie-Pierre, GUILLEMOT André, DEBAYS Évelyne RACOUËT Philippe, LANOË Rudy, RIO Létitia, GABARD Sylvain, NAFTEUX Yvonne, LEMIERRE Jim (arrivée à 19h45).

Absent excusé : GUILLOUCHE Élodie (donne pouvoir à LANOË Rudy), LE TRÉHUDIC Samuel, BOULO-DUGUÉ Céline (donne pouvoir à NAFTEUX Yvonne), SÉRAZIN Léonie (donne pouvoir à ROUX Patricia), LABORDERIE Romain.

Secrétaire de séance : BOCANDÉ Marie-Pierre

++++++++++++++++++++++++++++++++++++++

OBJET : APPROBATION DU PV DU 30-09-25 ET DU 13-11-25

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15 ;

Vu les projets des procès-verbaux transmis aux membres du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les procès-verbaux des réunions du conseil municipal du 30 septembre et du 13 novembre 2025.

Vote à l'unanimité :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré, le 15 décembre 2025
Le Maire, Loïc BALAC.

Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 056-215601592-20251215-153_2025B-DE